

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ANNONCES :

| | |
|---|---------------|
| Valais et de Bex à Villeneuve | 13 ct. le mm. |
| Suisse et étranger | 14 |
| Réclames | 30 |
| Mortuaires | 25 |
| Réclames première page majoration de 20 % | |

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | | | |
|------------------------|-------|--------|--------|
| Quotidien | 1 an | 6 mois | 3 mois |
| Avec Bulletin officiel | 32.50 | 17.50 | 9.50 |
| Sans Bulletin officiel | 25.— | 13.50 | 7.50 |

Etranger : Demander le tarif

Politique fédérale

A la remorque des radicaux

Quand fut connu le projet des radicaux lucernois, bientôt soutenu par de nombreuses autres sections cantonales de ce parti, de lancer une initiative populaire dite pour la réduction des impôts fédéraux, les socialistes furent parmi les premiers à dénoncer (fort légitimement, d'ailleurs) le caractère démagogique de cette manœuvre, qui devait manifestement servir de plateforme électorale pour la fin de l'année.

La gauche, elle, ne s'abaissait pas à de tels procédés !

Sur ces entrefaites arriva la session d'été des Chambres fédérales. Les réductions d'impôts étaient à l'ordre du jour et, comme tous les autres groupes, celui du parti socialiste recourut raisonnablement à la voie d'une motion pour demander un aménagement fiscal du régime financier transitoire, dans le cadre constitutionnel en vigueur.

Seulement, la motion socialiste fut repoussée, tandis que la motion commune des groupes bourgeois était acceptée.

Au début de ce mois, le parti socialiste suisse a tenu son congrès ordinaire. Et, après une vive discus-

sion, « il a approuvé à l'unanimité la résolution proposée par le comité central à l'égard des problèmes des finances fédérales, et a décidé de lancer une initiative populaire en faveur des contribuables »...

Si c'était pour en arriver là !... ces messieurs de la gauche auraient pu s'abstenir de critiquer la démagogie radicale ! Ils font exactement la même chose.

On ne peut encore juger cette initiative comme telle, avant d'en connaître le détail. Mais on peut la juger en son principe. On peut juger le procédé, et constater qu'il ne diffère en rien de celui qu'on reprochait à un parti rival.

Il faut dire qu'en matière de programme électoral, la gauche n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent. Le communiqué issu du congrès de Zurich parle de « sécurité économique pour tous », de « plein emploi » et de « lutte contre le renchérissement », de « sécurité sociale pour tous par une politique d'hygiène (sic), l'amélioration des rentes A. V. S., l'assurance-maternité et invalidité, etc »... A part l'etc., qui reste mystérieux, tout cela reste vague ou bien enfonce des portes ouvertes. Le plein emploi, dans la période de prospé-

rité économique actuelle, est une manifeste réalité, au point qu'on doit engager des milliers de travailleurs étrangers. Les prix sont stabilisés depuis plusieurs mois, l'indice du coût de la vie est stationnaire, et l'on ne voit pas très bien contre quel « renchérissement » il faut lutter. Enfin la refonte de l'A. V. S., l'assurance-maternité et invalidité sont en chantier ou ont déjà fait l'objet d'initiatives populaires en cours.

Restaient les impôts, plus impopulaires que jamais, et, la motion socialiste n'ayant pas eu de succès au Parlement, il n'y avait plus qu'à lancer une nouvelle initiative dans les jambes de M. Streuli pour avoir quelque chose à inscrire sur les affiches électorales de cet automne.

A vrai dire, la frugalité de ce programme traduit le désarroi actuel du parti socialiste, dont la doctrine et les troupes ne « collent » plus très bien ensemble. Il continue à se baptiser lui-même « parti ouvrier », mais est-il plus ouvrier que les autres ? Une statistique proportionnelle serait certainement, à cet égard, intéressante et révélatrice ! Elle montrerait en tout cas que les gros bataillons électoraux du parti socialiste sont surtout formés de fonctionnaires.

Un fait est bien significatif : dans leur motion aux Chambres pour des allègements fiscaux, les socialistes demandaient entre autres que la fortune ne soit plus imposée au-dessous de 100,000 francs !

Voilà qui en dit long sur les réserves capitalistes du parti des « économiquement faibles »...

C. Bodinier.

Depuis de longs mois, des milieux s'efforcent d'introduire dans notre canton le contrat collectif de travail interrégional qui, signé sur le plan national par les associations professionnelles de la branche (Sociétés Suisses des Hôteliers et des Cafetiers et Restaurateurs) et par l'Union Helvétique au nom du personnel, est aujourd'hui en vigueur dans 19 Etats. Compte tenu des conventions analogues s'appliquant aux grandes villes (Zurich, Bâle, Berne, St-Gall, Lausanne, Winterthur, Lucerne, etc.), et à certains cantons (Berne, Genève, St-Gall, Vaud, Tessin), cette réglementation contractuelle du travail s'étend pratiquement à l'ensemble de la Suisse. Si le Valais fait encore exception, c'est que sur certains points le contrat collectif interrégional, auquel nos hôteliers et cafetiers sont prêts à adhérer, ne concorde pas entièrement avec la loi cantonale sur la protection ouvrière, ou plutôt avec son régime d'exécution. Il est difficile de résumer en quelques lignes les laborieuses discussions que nos deux sections intéressées, Association Hôtelière du Valais et Société Valaisanne des Cafetiers et Restaurateurs, ont eues à ce sujet avec l'Etat. Notons cependant que dans l'ensemble le contrat constitue un net progrès social. Il assure à l'employé un meilleur statut. Sa portée dépasse en maint endroit la réglementation cantonale. En tant qu'instrument professionnel forgé par l'expérience et répondant aux conditions pratiques d'une branche très particulière qu'aucun législateur ne réussira à assimiler aux fabriques ou aux chantiers de construction, il présente sur les dispositions-cadres du régime légal d'indéniables avantages. Il faut reconnaître objectivement que la loi cantonale sur la protection ouvrière de 1933, adoptée de justesse à l'époque et sans préparation suffisante par 6582 voix contre 5749 malgré notre mise en garde, a donné raison à ceux qui la tenaient pour inadaptée aux conditions de l'hôtellerie. Au nom de nos deux sections, dont le point de vue s'identifie avec celui de la Chambre, nous sommes intervenus auprès du Conseil d'Etat en nous permettant de lui faire observer notamment ce qui suit :

Les échanges de vue qui ont eu lieu avec le Département de l'Intérieur ont circonscrit les divergences à deux points principaux.

1) En ce qui concerne la durée du travail, la pause de midi et le repos nocturne, le contrat (art 10-15) n'est pas en harmonie avec la réglementation cantonale. Un contrat collectif approuvé par le département compétent peut déroger précisément aux dispositions de la loi sur ces objets, comme celle-ci le prévoit à l'art. 23.

Nous vous prions instamment de faire droit, comme vous y invite et vous autorise la législation valaisanne, à la requête de nos deux sections et des organisations suisses signataires du contrat.

2) La seconde contradiction essentielle à élucider a trait à la réglementation des vacances. Le contrat collectif (art. 18) prévoit 7 jours de vacances pour la première année de service dans le même établissement, 14 jours dès la deuxième

L'économie valaisanne en 1954

Extraits du rapport annuel de la Chambre valaisanne de Commerce et de l'Agriculture

et 21 jours dès la cinquième année. Par rapport à la loi cantonale, dont l'art 22 se borne à exiger une semaine annuelle de vacances payées après un an de service chez le même employeur, il fait donc une appréciable concession au personnel...

La difficulté réside non dans la teneur de la loi, puisqu'avec elle le contrat collectif est en plein accord, mais dans le régime d'exécution qui, à notre sens, a dépassé le texte accepté par les citoyens du Valais, et lui a fait dire ce qui n'y était point prévu. Tandis que l'art 22 précité veut expressément que les vacances ne soient dues qu'après un an de service, l'art 4 du règlement du 5 octobre 1945 institue des vacances proportionnelles à raison d'au moins 1 jour par 2 mois d'activité. L'on admet l'existence de ce droit quelle que soit la durée de l'engagement. Il ne nous appartient pas de discuter ici la légitimité de pareille interprétation. Nous déclarons toutefois paradoxal qu'elle soit opposée à la mise en vigueur d'un statut contractuel absolument conforme à la loi elle-même, et constituant par ailleurs, pris comme un tout, un progrès social évident.

La loi du 20 mai 1949, acceptée le 4 juin 1950 par 14765 citoyens valaisans contre 4071 et entrée en vigueur le 1er janvier 1951, a introduit en Valais le régime obligatoire des allocations familiales, dont elle a fixé le montant à Fr. 10.- par mois et par enfant. Dans son message introductif, le Conseil d'Etat reconnaissait qu'il s'agissait là d'un minimum. Il ajoutait : « Il faut toutefois tenir compte du fait que le législateur ne pouvait imposer un minimum d'allocation que l'économie privée n'aurait pas été en mesure d'assurer par le jeu normal de la compensation sur le plan cantonal. Notre canton est celui qui compte le plus d'enfants et l'un de ceux où les salaires sont les plus bas. Il en résulte qu'une contribution patronale moyenne de 4 % sur les salaires assure peut-être chez nous une allocation de Fr. 15.- alors qu'une contribution de 1,5 à 2 % permet dans le canton de Genève de garantir une allocation de Fr. 25.-. Seule une hausse des salaires ou une augmentation de la contribution patronale peuvent entraîner l'augmentation des allocations. Il faut donc tenir compte de la situation économique sur le plan général et permettre aux caisses de s'organiser sans exercer sur l'économie valaisanne une pression susceptible de la mettre en difficulté par rapport à celle des autres cantons. Telle est la raison pour laquelle le législateur s'en est tenu au minimum général de Fr. 10.- d'allocation mensuelle par enfant ».

Néanmoins l'art 8 de la loi permettait au Conseil d'Etat de porter ce minimum à Fr. 15.-. C'était une marge de sécurité pour les années à venir, comprise dans ce sens que le développement attendu de l'économie valaisanne allait sans doute lui permettre un effort social supplémentaire qu'on pourrait alors se passer de déran-

ger les citoyens une seconde fois pour voter cet ajustement prévisible. Cependant le régime de la compensation était mis sur pied par les soins des organisations professionnelles, comme le voulait la loi 27 caisses professionnelles et interprofessionnelles étaient reconnues, dont l'ASSBA. A partir du 1er avril 1951, terme légal, le service des allocations était assuré par les caisses. Six mois plus tard, le 3 octobre, le Conseil d'Etat, sur les instances des syndicats chrétiens du Valais, faisait déjà usage de la faculté qui lui était conférée par l'art. 8 de la loi et établissait le montant obligatoire de l'allocation à son plafond de Fr. 15.- dès le 1er janvier 1952, ce qui obligeait les caisses à modifier leurs taux (celui de l'ASSBA, fixé primitivement à 2 %, a dû être porté à 2 3/4 % pour 1952). Mais dès l'été 1954, on apprenait qu'une initiative ayant pour but le relèvement de l'allocation à concurrence de Fr. 25.- (avec faculté pour le Conseil d'Etat d'aller jusqu'à Fr. 30.-) et le déplacement des limites d'âge de l'enfant de 15 à 18 et de 18 à 20 ans, était lancée par le cartel syndical valaisan. Cette initiative a abouti. Le Conseil d'Etat a pris acte le 3 mai 1955 du dépôt des listes comportant 4444 signatures valaisannes.

Enfin, le 14 mai 1955, le Grand Conseil a été saisi d'une motion poursuivant un but analogue : la révision de la loi de 1949 pour relever le minimum de l'allocation aux salariés, mais cette fois il s'agit d'en porter d'emblée le montant à Fr. 30.-

En ce qui concerne cette augmentation, a question essentielle a été posée en 1949 par le Conseil d'Etat : à savoir si l'économie du canton est en mesure de supporter cette surcharge. Notre canton est celui qui a proportionnellement le plus d'enfants. Il en a 40 par 100 habitants, alors que la moyenne suisse est de 30 ; Genève en a 18. Le niveau des salaires demeure chez nous l'un des plus bas de Suisse, malgré une adaptation réalisée progressivement ces années passées. Pour assurer actuellement le service de l'allocation de Fr. 15.-, les caisses créées dans le canton perçoivent des contributions dont le taux varie entre 2 et 4,7 %, mais dont la moyenne est plus proche de la limite supérieure que du minimum. Doubler le montant de l'allocation aurait pour conséquence de doubler également, à peu de chose près, le taux des contributions de ces caisses, d'autant plus qu'il est question de reculer la limite d'âge des enfants. Nous pensons pouvoir déclarer ici que le prélèvement de contributions allant jusqu'à 9 % sur les salaires représenterait une charge totalement démesurée, qui abaisserait encore dans une mesure excessivement dangereuse la capacité de concurrence de notre économie déjà si fortement désavantagée par sa structure et sa situation géographique, et qui entraverait l'effort d'industrialisation du pays.

Il est évident que la solution ne réside pas sur le plan cantonal. Nous sommes réellement surpris

de constater que ceux qui cherchent à imposer un pareil handicap à nos milieux ne dirigent pas au moins parallèlement leurs efforts vers la solution la plus conforme à l'intérêt général, c'est-à-dire l'introduction du régime des allocations familiales sur le plan suisse. Dans son message de 1949, le Conseil d'Etat comparait notre situation avec celle du canton de Genève. Ajoutons qu'actuellement Genève verse des allocations jusqu'à Fr. 35.- et des allocations de naissance, en prélevant des taux dont la moyenne se situe en dessous de 2 %, alors que pour être en mesure de fournir de semblables prestations certaines des caisses devraient pratiquer des taux avoisinant 9 %, si ce n'est 10 %. Une pareille charge pourrait créer, pour une économie comme la nôtre, des conséquences incalculables à un moment où la pression de concurrence tend au nivellement des marges. Or, chaque fois qu'un secteur de l'économie valaisanne est rattaché à une caisse d'allocations familiales étendant la compensation à l'ensemble de la Suisse, notre canton en profite largement. C'est ainsi que nos hôteliers, affiliés à la caisse HOTELA, décomptent sur la base de 7 % ; les confiseurs payent le 0,5 % ; les grands magasins, 1 %. Il en résulte forcément pour ces caisses un déficit en ce qui concerne leurs membres valaisans qui leur coûtent en allocations familiales plus qu'ils ne leur versent en contributions sur les salaires. Mais cette péréquation est conforme à la solidarité nationale, et elle n'impose qu'un surcroît de charge minime aux affiliés d'autres régions. On peut admettre actuellement qu'un taux d'environ 1 % suffirait pour assurer le service des allocations familiales sur l'ensemble du territoire helvétique.

Le Valais a donc un intérêt considérable à fusionner son régime d'allocations familiales avec un statut s'étendant à toute la Suisse. Tous nos efforts doivent tendre vers ce but. C'est là qu'est l'intérêt bien compris du canton, et non dans l'alourdissement incroyablement disproportionné d'une charge qui actuellement déjà n'est pas en rapport avec notre faible potentiel économique. Souhaitons que cette mise en garde soit écoutée, et que l'occasion nous soit fournie d'en préciser les fondements et la portée.

(A suivre)

they are running to their rivals, so that t
own car to " maximum, if necessary.)
à Dieu aller plutôt
à la Bergère
the trial runs and during the race ; certain

VINS CHOISIS & PLANTES, C'est...

NOBLESSE
LE VERMOUTH RAGÉ, NATUREL

VINS CHOISIS & PLANTES, C'est...

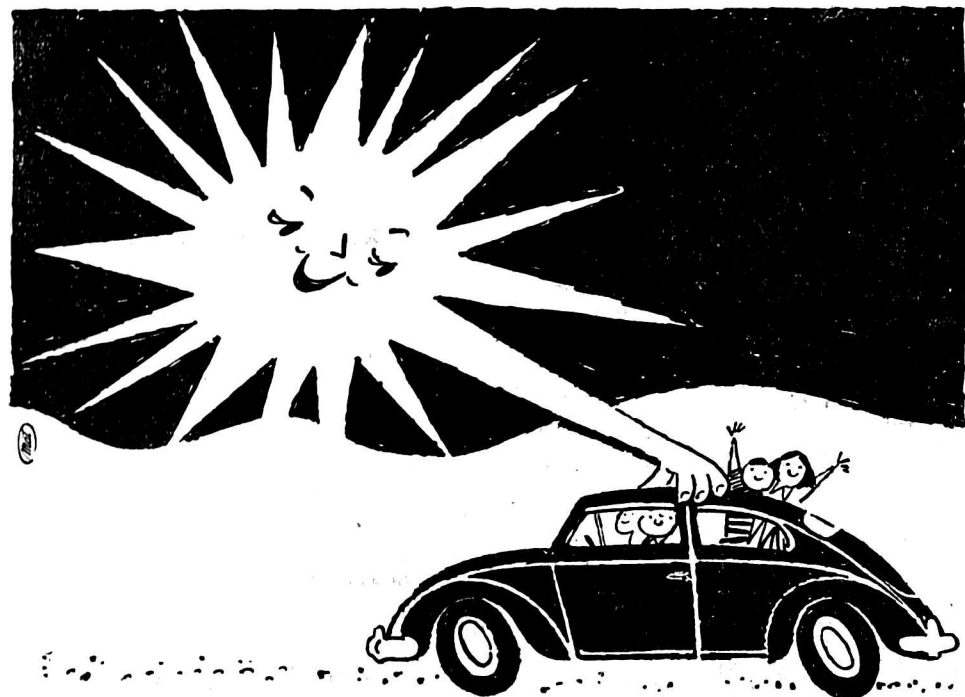
NOBLESSE
LE VERMOUTH RAGÉ, NATUREL



Surmené?...

Evadez-vous

avec la VW!



Quelle joie pour toute la famille de partir en VW à la découverte de nouveaux horizons! En amie sûre et fidèle, elle vous transportera par tous les temps et sur tous les chemins sans défaillance, confortablement, économiquement. Dans tous les pays européens que vous visiterez, vous rencontrerez une organisation très étendue de «Service VW». Des spécialistes formés par l'usine s'occupent de façon impeccable et aux meilleures conditions de l'entretien de votre véhicule. Avec une VW, réellement on peut toujours partir tranquille!

Prix à partir de Fr. 5575.— y compris chauffage et dégivreur



Par tous les temps, sur tous les chemins!



AGENCES. — Sierre : Garage Olympic, A. Antille. — SOUS-AGENTS Martigny : Garage Balma S. A. - Naters-Brigue : Garage du Simplon, E. Schweizer. - Viège : Garage Touring, A. Staub. — STATIONS-SERVICE : Orsières : Garage d'Entremont, G. Lovey, - Riddes : Garage de la Plaine, L. Giovanola.

la chaleur endort...
ferrier réveille
et pschitt!



GAZEUSE NATURELLE

Nous cherchons un jeune

mécanicien de service

pour l'entretien et la réparation d'appareils électriques dans le Pays d'Enhaut et le Bas-Valais. Fixe, provisions, frais. Cours d'instruction approfondi. Motocyclette ou scooter désiré.

Faire offres avec photo, curriculum-vitae et copies de certificats sous chiffre W 1821 au Nouvelliste.

A vendre

matériel de démolition

portes, fenêtres, radiateurs, baignoires, lavabos, en très bon état. Très bas prix.

S'adresser au chantier Villamont, Nos 15 et 17, Lausanne. Tél. (021) 28.27.35.

TOURIST-GRILL Fr. 29.80



VEUTHEY, Fers, Saxon — Tél. (026) 6.23.51

A vendre plaine du Rhône

belle villa

6 chambres, salle de bains moderne, 5000 m2, terrain arborisé. Orientation exceptionnelle ou échange contre EPICERIE ou HOTEL-PENSION. Offre sous chiffre P. T. 81076 L, à Publicitas, Lausanne.

**Cercueils - Couronnes
Pompes Funèbres**

| | | |
|------------------|--------------------|--------------|
| Martigny-Croix : | CHAPPOT Fernand | Tél. 6 11 39 |
| St-Maurice : | RAPPAZ Alexandre | 3 64 40 |
| Fully : | BOSON Julien | 6 31 26 |
| Riddes : | GUGLIELMINA Charly | 4 73 61 |

Transports internationaux par les Pompes funèbres ARNOLD, à Morges

**2 garçons
d'office**

de nationalité suisse, demandés à Genève. Entrée immédiate ou à la fin du mois.

Adresser offres à M. Abbet, La Bonne Auberge, 19, Bd. Georges Favon, Genève.

**SIERRE
L'Ermitage**
BOIS DE FINGES

BREVETS
D'INVENTION

W. L. BLANC
Ingénieur-conseil

Place du Molard 11
Genève
Tél. (022) 25 68 50

Sommelière

On demande jeune fille honnête ; vie de famille, congés réguliers. Débutante acceptée. Entrée de suite. Tél. (026) 6.30.98.

On cherche
sommelière

Entrée 1er août. S'adresser au Café du Soleil, Monthey, tél. 4.21.65.

A vendre faute d'emploi

Unimog

modèle 1953, en parfait état, roulé 20 000 km. Prix avantageux.

S'adr. à **GRAF frères, entreprise agricole, Beau-Séjour, NYON, tél. (022) 9.57.48.**

Je cherche à louer du 23 juillet au 7 août

appartement

ou

chalet

de 6 lits. Confort pas nécessaire. — **Théodore Graber, Parcs 157, Neuchâtel.**

A vendre

**Station-Wagon
Willy's**

1951, 4 roues motrices, moteur Hurricane, à l'état de neuf. **Garage Ch. Guyot S. A., Lausanne, Malley, tél. 24.84.05.**

Bureau fiduciaire de la place de Sion cherche pour entrée immédiate

apprenti

ayant bonne formation commerciale.

Faire offres par écrit s. chiffre P 9274 S, Publicitas, Sion.

On cherche à louer

chalet

ou appartement, de 3-4 lits, à partir du 23 juillet, évent. 1er août.

Offre sous chiffre P 5263 N, à Publicitas, Neuchâtel, ou tél. (038) 5 52 37.

LES VERRUES
antidouleurs vos mains



A vendre

**Station-Wagon
Willy's**

1951, 4 roues motrices, moteur Hurricane, à l'état de neuf. **Garage Ch. Guyot S. A., Lausanne - Malley, tél. 24.84.05.**

Fiat-Topolino

Nouveau modèle, parfait état, à vendre à bas prix. Tél. (027) 2.36.33.

On demande jeune

boucher

sachant lire et écrire le français, avec permis de conduire.

S'adresser Boucherie du Rawyl, Montana, tél. 5.23.35.

VARICES

Bas 1re qualité avec ou sans caoutchouc. Caoutchouc dep. Fr. 10.50 le bas. Envois à choix. Indiquer tour du mollet. **R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.**

EN SUPER SOLDE

Vente autorisée du 6 au 23 juillet

1 VESTE fantaisie pour Messieurs ou Juniors
façon veston, gabardine coton, légère pour l'été, en bleu, gold ou réséda.

Valeur 37.50 soldé Fr. 25.— - Fr. 15.—
ou à titre gracieux

1 lot socquettes coton pour Dames
Messieurs
Enfants

2 pour 1 ou la 1/2 du prix

Aux Galeries Sédunoises

Avenue de la Gare, SION

Des prix, de la qualité

Soldes autorisés du 7 au 23 juillet

Richelieu dames dep. 15.—
Souliers bas hommes dep. 15.—
Souliers bas enfants dep. 5.—



Sandalettes dames dep. 7.—
Pantoufles dep. 3.—
Des Prix du Tonnerre!

Pierre Gianadda

Au sommet Rue du Rhône

Tél. 2.14.30

Jean Gianadda

Au fond Rue du Rhône

Tél. 2.22.25

SION

Mesdames!

profitez de cette offre exceptionnelle

1 blouse Fr. 6.50
1 robe Fr. 3.50

tarif réduit, accordé durant les mois de juillet et août, pour le nettoyage d'une robe d'été simple ou d'une blouse d'été simple.

TEINTURERIE CONSTANTIN, MARTIGNY
Avenue du Saint-Bernard — Tél. 6 17 08

TOPOLINO

Dernier modèle, roulé 12000 km., couleur vert foncé, intérieur simili cuir vert, voiture à l'état de neuf, vendue de toute confiance. Facilités de paiement sur demande.
Tél. 22.93.63 (021) heures repas.

Camionnette

à vendre Peugeot 203 CU 800 kg. complètement révisée, peinture neuve. Pour traiter, s'adresser à **H. Coffagnoud, entreprise, Vétroz, tél. 4.12.19, atelier 4.12.35.**

Occasion unique

1 table à rallonge, moderne et 4 chaises en bois dur ayant très peu servi. Le tout 225.—

Au Bois Doré, ameublement Carlo Bussien, Marligny-Bourg, tél. (026) 6.19.65.

Crans s/ Sierre

à vendre terrains à bâtir de 800 à 1900 m2. Excellente situation.

Offres sous chiffre P 9252 S, à Publicitas, Sion.

NOUVELLES VAISSES

L'orage fait des dégâts à Schaffhouse...

L'orage qui s'est abattu mercredi après-midi sur la région du Randen, dans le canton de Schaffhouse, a transformé les cours d'eau en torrents tumultueux. Entre Siblingen et Schleithem, la voie ferrée a été recouverte par les flots. La foudre est tombée sur la conduite électrique, et le trafic a dû être interrompu. De vastes étendues de prés et de champs sont recouvertes de dépôts abandonnés par les eaux. Les travaux de déblaiement ont aussitôt commencé et la direction du chemin de fer espère que le trafic pourra reprendre encore jeudi, grâce à l'aide d'une équipe de travail mise à disposition par les CFF.

... et en Argovie

Mercredi après-midi, un violent orage accompagné de grêle s'est abattu sur Wettingen (Argovie). Pendant près d'une demi heure, des grêlons de la grosseur d'œufs de poule ont haché les cultures et ont causé de gros dégâts aux vengers et aux vignes. La pluie tombait en telle abondance que les canalisations furent débordées et qu'un grand nombre de routes furent envahies par les eaux. De nombreuses caves ont été inondées. Un coup de foudre est tombé sur un bâtiment et en a incendié le toit : le sinistre a pu être localisé. On ne peut encore évaluer les dégâts. Prés, jardins et habitations ont été envahis par les flots. Les travaux d'une route en construction ont été anéantis. Dans un grand établissement d'horticulture, l'orage a tout détruit les cultures. Les autorités ont pris les mesures de secours nécessaires.

La foudre retarde les trains entre Lausanne et Yverdon

Un violent orage est tombé jeudi peu après midi sur la région d'Orbe. La foudre a renversé un mât de la ligne de transport d'énergie provenant de l'usine des Clées, près de Valorbe. Ce pylone est tombé sur la ligne de contact. Il en est résulté des perturbations sur la circulation des trains entre Yverdon et Ependes, et cela de 12 h. 34 à 14 h. 25.

La Fête fédérale de gymnastique à Zurich a débuté par la cérémonie à la mémoire des morts

La fête fédérale de gymnastique 1955 a été ouverte solennellement jeudi matin par la traditionnelle cérémonie à la mémoire des morts, près du monument des gymnastes, au Quai des Alpes, à Zurich, en présence de nombreu-

ses personnalités dirigeantes et membres des autorités de la ville.

M. Hans Käeller, de Pratteln, vice-président de la Société fédérale de gymnastique, a prononcé l'allocution de circonstance, louant la mémoire des gymnastes morts depuis la dernière fête fédérale de Lausanne et qui ont grandement contribué à l'édification de la société de gymnastique. M. Keller a d'autre part adressé des paroles de remerciement aux gymnastes de la ville de Zurich qui ont su mettre à la disposition de leurs frères sportifs les places d'exercice les plus adéquates. Enfin, une couronne aux couleurs de l'Helvétie fut déposée au pied du monument.

Tandis que les rues conduisant à la place de fête étaient encombrées de gymnastes venus de toutes parts avec leurs sections, les premiers exercices étaient amorcés sur le terrain encore détrempé par la dernière pluie. Le comité d'organisation a prévu un système de pompage pour prévenir toute inondation de la place et l'assécher dans le plus bref délai possible. La direction technique des concours n'en a pas moins décidé que les compétitions des sections auraient tout de même lieu en plein air même si le terrain est humide. Il y aura lieu de recourir toutefois aux tentes pour les concours à différents engins.

Deux maisons détruites par la foudre

Au cours du violent orage qui s'est abattu mercredi après-midi sur le canton de Schaffhouse, la foudre est tombée sur une grange à Gaechlingen. Le feu qui a aussitôt éclaté s'est bientôt communiqué aux deux habitations sises de chaque côté de cette grange et abritant les familles Kraft et Mittelberger. Malgré l'intervention rapide des pompiers, les deux bâtiments ont été complètement détruits. Les deux familles ont perdu la plus grande partie de leurs mobiliers et leurs outillages agricoles.

Lambert et l'expédition franco-suisse à l'Himalaya

L'expédition franco-suisse à l'Himalaya conduite par Raymond Lambert, arrivera à la Nouvelle Delhi vers le 20 août et atteindra Kathmandou à la fin du même mois. L'expédition se propose d'explorer la région du Ganesh Himal et conquérir plusieurs sommets. Elle a l'intention également de rapporter des documents topographiques sur la région.

L'équipe compte huit membres : Lambert, Claude Kogan, Robert Guinot (Français), Claude Morel et Eric Gauchat (Suisse), Paul Gendre (Français) et Pierre Vittoz, pasteur suisse qui vit dans la région des hautes montagnes du Cachemire. L'expédition comprend enfin un officier de liaison népalais.

Le coin du patois

N'istore de Trétoren, en patué Laya Moueri et moueri

Sosso se, sé passau vèr no, bà à Tzemé, layaré na çinkantaina d'an. Bà lè l'itenvan ensemble tré yeu menio. Laran dza tui liè contré la séptantaina. Avué cen, onco, ke laran pa tan bin neri, bramen abimau pè le travail, et, dzamai prèssau d'aveva, vè l'otau

la demeinde, sena liè tà de nué, preu soven, bon sovt.

On sapelavé Guste, on Moueri, et le déra Polite. Ou biau dzo, mon Polite se trouvé mau fotu. Son frarè Guste, doupa en souci, seuté le bon matin, amon eu veladzo tchertchié l'Encouera, por ala bà avesa mon Polite. Noutre n'Encouera, sé pa tant prèssau por ala bà lè. Sé de, kemen lou conniesso, cein saré, rein de rein sena nafaire don lendeman de couète. Poi, avué cein ke l'Encouera d'adon laré pas kemen sé de vora, navé min de moto. Lè pié arevau bà lè, liè di miédzo Arevau bà lè, treuvé mon Police dzu su le liè, et doupa à mât baton. L'Encouera, la dit, kiète ke lè sosso, ke té le ple dzouvueno, te sava arétau, tandiu ke tou frarè roulon adè pèr entie kemen dé ra empoisenau. O... vo sadé, moncheu l'Encouera, cen pore preu areva à yeu assebin. Et, vo dera onco, ke sosso se, lè pa na rijauda.

Mé... kiète ke ta zu, ke la demandé l'Encouera. Et, bin voilà, voi preu vo conta. Cein, lè di yé matin. To dzo, i zu on mau de ventré monstro. Sé ventré, laré pié asse du ka on sa de sabla. Sa alau, si dzamai vuéro de kou à lè enfatau. Mè... di pe la mié nué, po le réspé ko vo davo, laré mè to le contrairo. Alavo siè et liè di le palo à lè comodité, kemen na navéta. Me muesavo preu de crapi. A... ein di dépensau de lè padzé d'armana. Vora, me muso preu ke sa couerau kemen na trapa à borné.

Cein, né ren, ke la di l'Encouera. Lè nés-pèce de gripa ke roulé on tèrmo pès entie. Se te veu mécueta, te na rein ka ita bravo eu liè, bin trankilo, deu tré dzo, et, kemen, é si ke tamé bin la dzancanna, tein prendre de tein ein tein on petiou varo, kemen na tasse. Aprè cein, te vèrè ke dissa pou, te saré mé kemein devan kou.

Mé... té voi onco eintèerva, te ma fai venin, ta bin fai supposon, é veudri sava por kié. Ava to dinsé poire de moueri. A... na moncheu l'Encouera, ni preu dzamai zu poire de Moueri, lè pluto de Guste, ki todzo zu poire. Parce ke lè lui, ke la teta itau le ple yau et le ple moniein dé tré.

I. R.

RADIO PROGRAMME

Vendredi 15 juillet 1955

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disques. 7 h. 40 Fin. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Le memento sportif. 12 h. 30 Les échos du pianiste. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Disques. 13 h. Toutes voiles dehors. 13 h. 10 Pierre et le loup. 12 h. 40 Mélodies. 14 h. Fin. 16 h. 30 Le Tour de France. 17 h. 10 Compositeurs brésiliens. 17 h. 55 Rendez-vous sur les ondes. 18 h. 05 L'agenda de l'entraide. 18 h. 15 En écoutant la peinture. 18 h. 45 Le micro dans la vie. 19 h. Le Tour de France. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Gonzague de Reynold. 20 h. 30 Le médecin malgré lui. 21 h. 30 Musique du Grand Siècle. 22 h. Le cœur. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique du Nouveau-Monde. 23 h. 05 Disques. 23 h. 15 Fin.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informatoins. 6 h. 35 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 10 Disques. 7 h. 30 Fin. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 30 Concert. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique. 13 h. 15 Musique anglaise. 14 h. Pour madame. 14 h. 30 Fin. 16 h. 30 Pour les malades. 17 h. Musique de chambre. 17 h. 30 Pour les enfants. 18 h. Pianos. 18 h. 20 Fanfares. 18 h. 50 Reportage. 19 h. 10 Chronique mondiale. 19 h. 25 Tour de France. 19 h. 30 Informations. 20 h. Concert. TELEVISION. — 20 h. 15 Mire. 20 h. 30 Téléjournal. 20 h. 45 Mon pays. 22 h. 15 Fin.

Une idée intéressante

Lors de la Fête de l'Air, qui aura lieu à Bex, aux Placettes, samedi et dimanche prochains, il sera possible de se faire transporter sur l'un des glaciers environnants par le célèbre pilote Hermann Geiger. Cette sensationnelle nouveauté attirera probablement une foule de curieux qui trouveront sur place de quoi « meubler » la journée : vols de passagers, cantine couverte, carrousels, etc., etc. Consultez à cet effet l'annonce qui paraît dans le numéro de ce journal.

LE SOURCIER

Spécialiste professionnel Emile Borne, radiesthésiste, Cottens (Canton de Fribourg) parvenu à la plus haute capacité, vous indiquera l'endroit exact où passent les sources d'eau, leur profondeur et leur rendement et très exactement le point le plus favorable et le moins profond pour captage. 50 années d'expérience. Il passe prochainement en Valais. Veuillez lui écrire.

A VENDRE

quelque 1000 kg. de PAILLE au prix du jour. Jean Rappaz, La Tuilière, Bex.

A VENDRE en campagne genevoise,

domaine vinicole

d'une superficie de 85000 m2, avec exploitation agricole et café-restaurant d'ancienne renommée, confort, télévision. Bâtiment en parfait état, possibilité de location de terre attenante, affaire de tout premier ordre à céder pour raison de santé.

Ecrire sous chiffre K 7075 X, à Publicitas, Genève.

Sommelière

demandée de suite dans café-restaurant. Place fixe.

Relais du Mont-Blanc, Nyon, tél. (022) 9.53.40.

Chalet

demandé du 7 au 14 août, 2 lits.

Faire offres : M. Roux, av. d'Echallens 31 bis, tél. (021) 24.37.27.

A vendre

Universal 580

10000 km., parfait état.

JAWA 250

moteur refait, peinture neuve.

James Fornerod, 35, rue de Zurich, Genève. Tél. (022) 32.55.15.

A vendre

de suite moto BSA, 500 cm3, avec sacoches, en parfait état, bonne occasion, bas prix.

S'adr. Fort Pierre, route de Fully, Martigny.

Pour Fr. 60.-

1 costume en tweed jamais porté, 1 costume en lin blanc à l'état de neuf, 1 pull-over neuf et 1 blouse, le tout taille 40. Tél. (021) 24.39.92.

A vendre superbe

poney

de 5 ans, très doux, garanti franc et sage.

S'adr. au (026) 6.31.21.

JEUNE FILLE

ayant diplôme, cherche place dans bureau pour de suite ou à convenir.

S'adr. au Nouvelliste sous X 1822.

Jeune fille

de toute confiance demandée pour servir et aider ménage dans jolie auberge de campagne. Vie de famille. Pas sérieuse s'abstenir.

Tél. (022) 8.34.95, Auberge des Vieux-Chênes, Presinge, GENEVE.

IVRE...

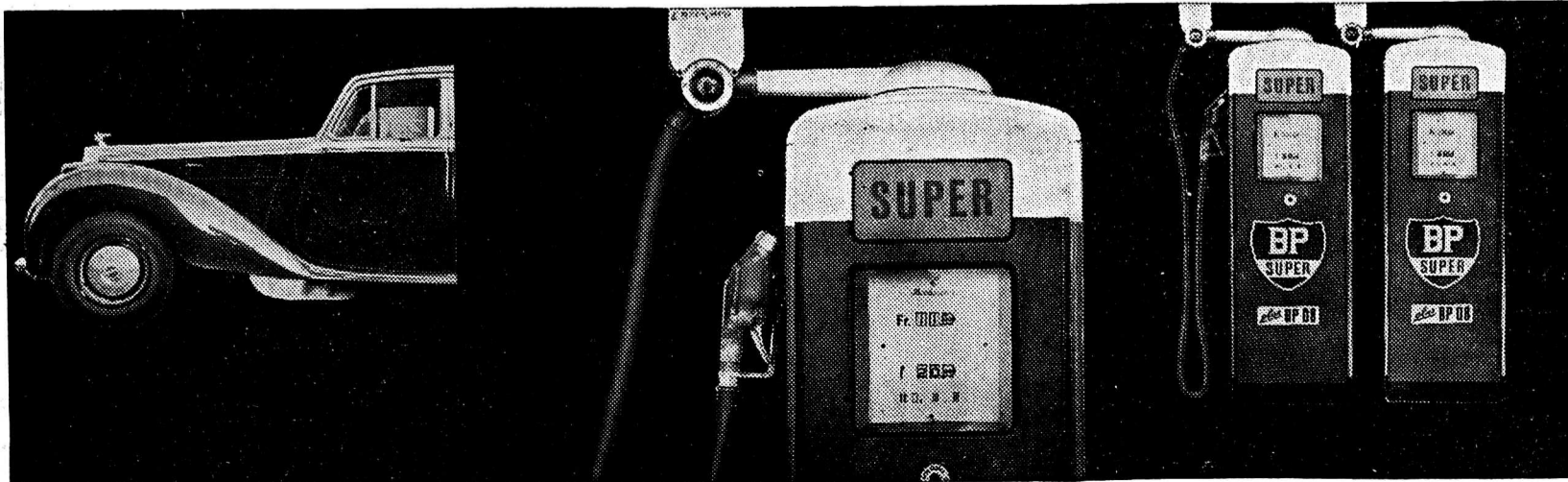
De quelle façon un alcoolique cesse complétement d'enivrer, vous indique notre prosp. grat. Envoyez-nous : Tél. 072/5 22 58 C.F. Ribi, Droq. dipl., Sulgen TG

Pour l'achat d'un mobilier chic, une seule adresse: PFISTER-AMEUBLEMENTS S.A.

Nos ensembliers expérimentés vous conseilleront judicieusement et ceci sans engagement aucun de votre part.

LAUSANNE Montchoisi 13
Tél. (021) 26 06 68

BP ajoute à ses succès : un supercarburant encore amélioré indice d'octane supérieur, antidétonance supérieure, rendement supérieur



A toutes les colonnes BP vert-jaune et chapeau blanc, prix inchangé. BP Super + BP 08 est le résultat des plus récentes recherches et des méthodes de raffinage les plus modernes. BP domine le progrès!

Grande vente aux enchères

Mobilier de bureau et d'atelier, machines, matières premières.

Le lundi 25 juillet 1955, de 9 heures à midi, puis de 14 à 18 h. dans les locaux de la masse en faillite KELLA S. à r. l. chemin du Petit-Clos 8, à Vevey, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques au plus offrant et contre paiement comptant du mobilier d'exploitation de la fabrique de semelles mobiles comprenant divers bureaux modernes en acier, classeurs métalliques ERGA, une machine à adresser ADRENA avec plus de 2500 plaques adressées, diverses machines à écrire, tables de bureau, fauteuils, chaises, étagères, machine à coudre d'atelier, une presse à laminer et une presse à pont avec moteurs électriques, une pendule d'atelier avec sonnerie, armoires, buffets, rayonnages, une balance optique BUSCH, une machine à calculer MONARCH électrique, un lot de marchandises soit : semelles mobiles terminées, articles orthopédiques, lacets et diverses matières premières. Les marchandises seront mises à prix par lots.

En cas de disponible, la vente sera continuée le mardi 26 juillet 1955 aux mêmes heures.

Vevey, le 12 juillet 1955. L'Office des faillites : Ch. Schlienger, préposé.

On demande

charpentiers-coffreurs

pour travail en bâtiment. Entrée de suite. André Fournier, entreprise de charpente et coffrages, Sion. Tél. (027) 2.36.66.

IMPRIMERIE RHODANIQUE

travaux en tous genres

Nouveau! Colgate

vous offre 2 nouveaux Shampoings!

Colgate Lotion Shampoo - très doux, surtout pour cheveux secs! Ce shampoing semi-liquide nourrit cheveux et cuir chevelu. Sa lanoline rend soyeux et dociles au peigne même les cheveux secs les plus rebelles!

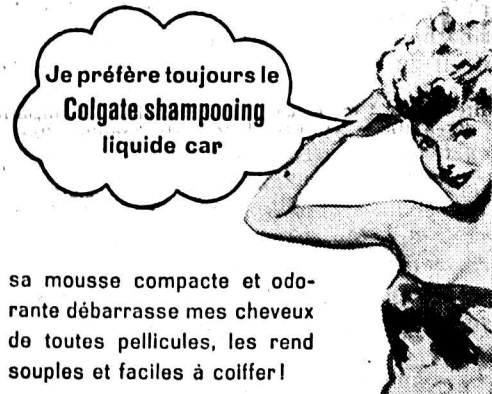
Colgate - Shampoing à l'œuf contient des éléments régénérateurs! Il soigne la chevelure, la nourrit et la fortifie. Les cheveux lavés au shampoing Colgate à l'œuf n'ont pas besoin d'un autre rinçage spécial.



Il lave mes cheveux à fond sans les dessécher, leur donne un beau brillant soyeux!

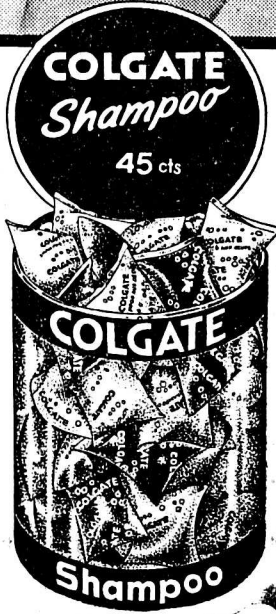


voilà enfin un shampoing qui fortifie mes cheveux fins et soyeux, rend ma coiffure durable. Et puis, aucun rinçage spécial n'est nécessaire!



sa mousse compacte et odorante débarrasse mes cheveux de toutes pellicules, les rend souples et faciles à coiffer!

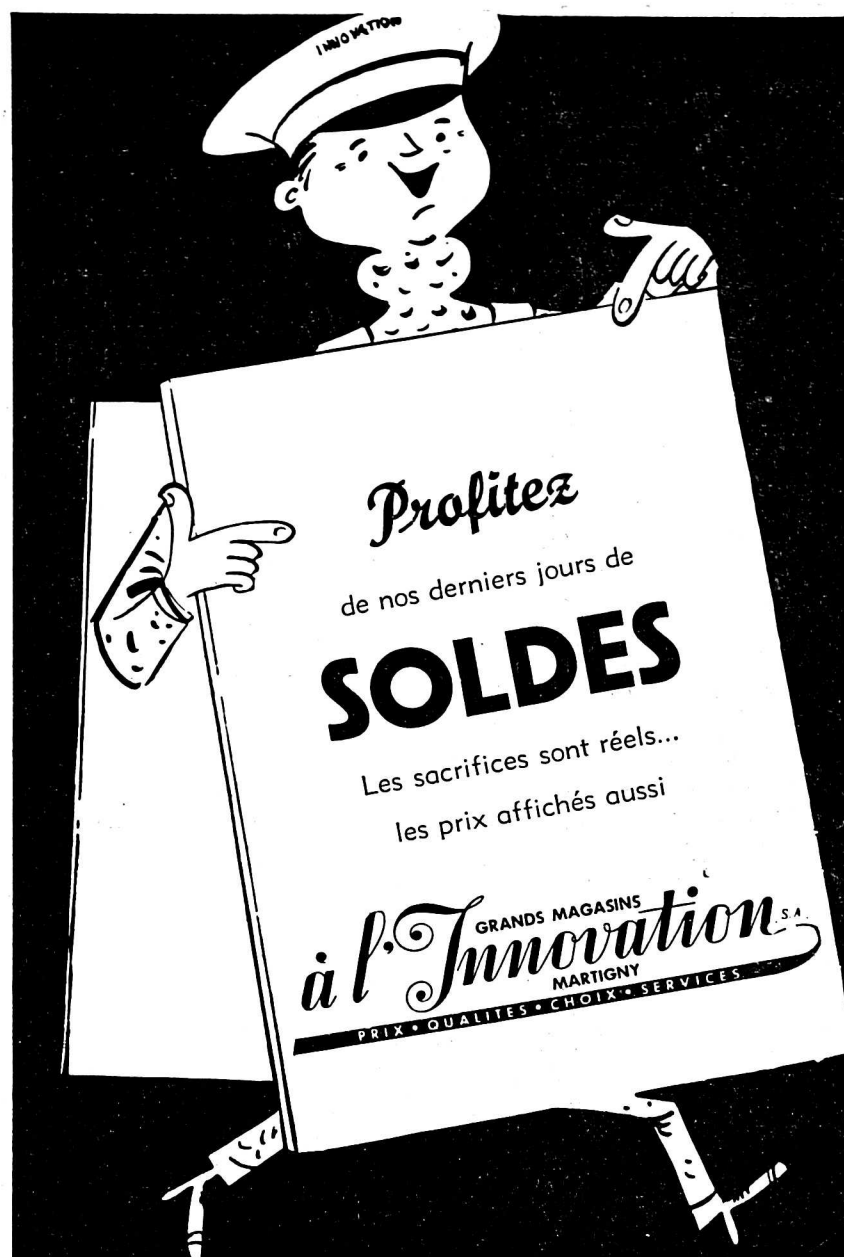
Maintenant, tous les shampoings Colgate sont aussi vendus en poches plastiques et ne coûtent que fr. —.45



Flacons:
Colgate Lotion fr. 2.25
Colgate Liquide fr. .60
1.25 et 2.25

Colgate-Palmolive SA, Zurich

Le savon rend les cheveux ternes - mais le shampoing Colgate leur donne un brillant soyeux!

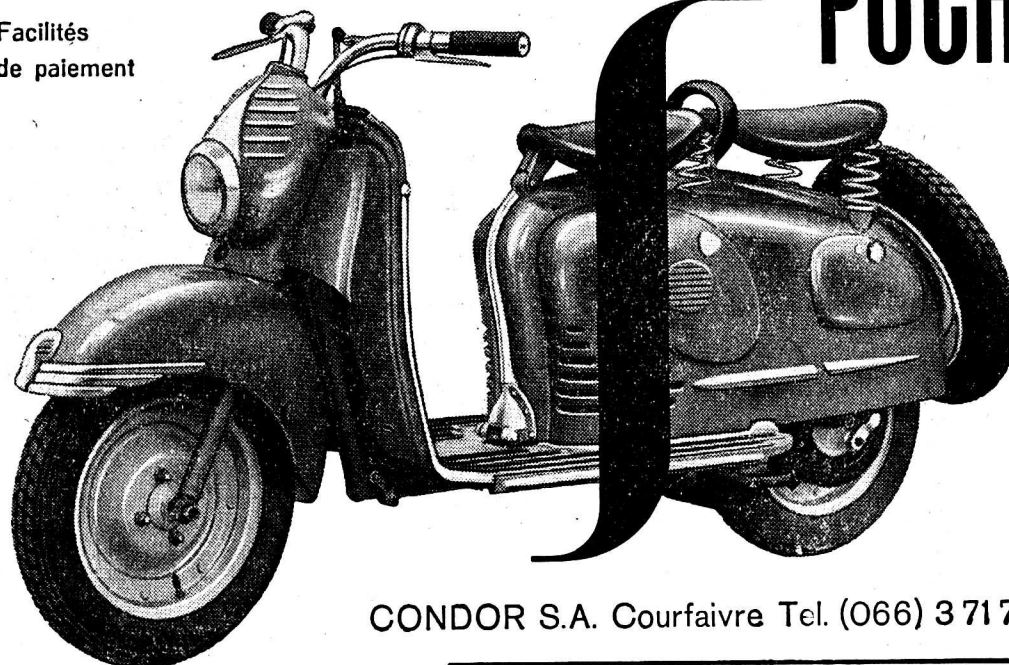


Comme une voiture...

- Un scooter à démarreur électrique, incorporé à la dynamo, allumage par batterie!
- Moteur puissant, cylindrée 125 cc.
- Taxe minime
- Silencieux d'échappement efficace
- Tenue de route impeccable grâce aux roues de 12"
- Freins puissants
- Emallage et chromage de première qualité
- Complet avec roue de réserve, siège arrière, feu stop, pieds central et latéral, dispositif de départ à froid

Au prix de Fr. 1690.-

Facilités de paiement



Tous ces avantages réunis dans le nouveau

CONDOR PUCH

CONDOR S.A. Courfaivre Tel. (066) 3 71 71

Z Je vous prie de bien vouloir m'adresser votre prospectus pour scooter CONDOR-PUCH

O

P Nom: _____

U Adresse: _____

O

C

Sion : A. Schalbetter; Saxon : E. Egenschwiler; Chippis : S. Rossier; Sembrancher : L. Magnin; Aigle : Ziegler & Dutoit; Monthey : Cl. Meynel; Bramois : E. Obrist.

Le Consortium de construction du Barrage de la Grande-Dixence cherche

chauffeurs

pour véhicules de chantier.
Faire offre ou se présenter au Bureau du Consortium, Le Chargeur s. Hérémece.

Autobus Saurer

Diesel 18 pl., 14 CV, en bon état, avec moteur de rechange, entièrement révisé, à vendre. Bas prix. Ferait, à peu de frais, beau fourgon.
V. Allamand, Maupas 85, Lausanne. Tél. (021) 24 96 57.

ISERABLES

Dimanche 17 juillet
OUVERTURE DU NOUVEAU
Café-Bar de l'„Union”
 propr. de la famille Ernest Monnet
Apéritif offert par le patron

Ont contribué à la rénovation :
Direction : André Monnet
Architecte : Joseph Franzetti, Riddes
Maçonnerie : A. Monnet et J. Crettenand, Iséables
Menuiserie : Ch. Heymoz, Riddes
Carrelage : François Moréa, Martigny
Electricité et lustrerie : Marcel Cretton, Vernayaz
Appareillage : Ph. Zufferey, Ardon
Peinture : A. Clavel, Riddes
Agencement : Borgeaud Frères, Monthey.

ANGLIA

spacieuse - élégante et économique 6/36 CV Fr. 6000.-



Distributeur FORD officiel :

**Kaspar frères
Garage valaisan, Sion**

Tél. 2.12.71

Distributeurs locaux : BRIG : Franz Albrecht, Garage des Alpes — MONTANA : Pierre Bonvin, Garage du Lac — ORSIERES : Gratien Lovey, Garage de l'Entremont — VISP : Edmund Albrecht, Garage — MARTIGNY : Garage O. Z. O. — MONTHEY : F. Moret, Garage du Stand.

Abonnez-vous au «Nouvelliste»

SERF

SE 38 D

est pour la ménagère suisse le symbole de la propreté!

Et comme SERF est doux et d'un emploi facile: plus besoin de tremper, d'adoucir l'eau et il suffit de rincer à froid!



«Une lessive qui compte...»

Mme Suzanne R.: «Dans notre exploitation agricole, comprenant 9 personnes, il y a toutes les 8 semaines la grande lessive... une lessive qui compte, croyez-moi. 8-10 cuissons sont en tout cas nécessaires. Aussi, SERF que nous utilisons depuis plus d'une année déjà nous rend-il d'inappréciables services. En peu de temps, SERF donne au linge une propreté magnifique. Le rinçage à froid à lui seul raccourcit déjà de beaucoup la lessive.»



Propreté prodigieuse

Mme Marianne U.: «La propreté est la première règle dans une boucherie. Tout doit être minutieusement propre. Quelle ne fut notre surprise en essayant SERF pour la première fois! Partout il laisse une propreté prodigieuse. Cela fait bientôt 1 année que j'utilise ce produit et j'en suis toujours aussi «emballée» qu'au début. SERF, c'est tout simplement merveilleux!»



«... j'en suis entièrement satisfaite»

Mme Lucie F.: «SERF, c'est vraiment formidable! Il rend le linge incroyablement propre, il lave avec une douceur infinie! Je l'utilise depuis une année et demie et j'en suis entièrement satisfaite. Avec SERF, les chemises par exemple — et spécialement les cols et les manchettes — deviennent impeccablement propres sans le moindre frottage. Elles ont l'air d'être neuves, tant SERF les rend belles!»

Les 4 incomparables avantages de SERF:

1. Propreté: La nouvelle mousse SERF si douce pénètre toutes les fibres et en détache la saleté la plus tenace. Même d'anciens dépôts (croûtes calcaires) sont ainsi dissous!

2. Simplicité: SERF se charge à lui seul de toute la lessive... sans qu'il faille tremper, adoucir l'eau, sans adjonction d'aucun autre produit. Il suffit même de rincer à froid.

3. Ménagement: SERF ménage votre linge. Plus de tissus abimés en frottant... plus de planche à laver ni de cloche à lessive! Et vos mains aussi gardent toute leur souplesse, car SERF rend superflu le savonnage avant et après la cuisson.

4. Douceur: Sans produits auxiliaires souvent trop forts ou à base de soude, SERF adoucit immédiatement l'eau la plus dure. Grâce à ses nouvelles propriétés, le linge SERF si doux détache la saleté avec délicatesse.

Comment garder de belles mains?

En étendant le linge, vos mains humides, au contact de l'air sec et froid, risquent de devenir rêches et de se gercer. C'est pourquoi nous vous recommandons, après chaque lessive, de vous rincer soigneusement les mains à l'eau froide, de les sécher, puis de les graisser légèrement. En suivant ce conseil, vos mains resteront toujours belles et souples!

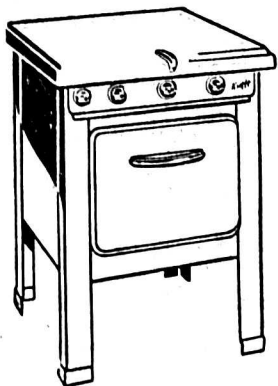


UN PRODUIT DE MARQUE DE WALZ & ESCHLE S.A. - DALE

SERF donne le linge le plus propre de votre vie!

CUISINIÈRES
ÉLECTRIQUES

KREFFT



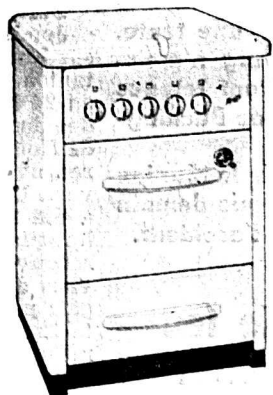
Modèle sur jambes

2 plaques de 22 cm. diam.; 1 plaque de 18 cm. diam.; émail crème; plaques rapides.

Fr. 365.-

Modèle sur socle

2 plaques de 22 cm. diam.; 1 plaque de 18 cm. diam.; émail crème; plaques serties; tiroir à ustensiles.



Fr. 458.-

Livrable de suite franco domicile
Facilité de paiement

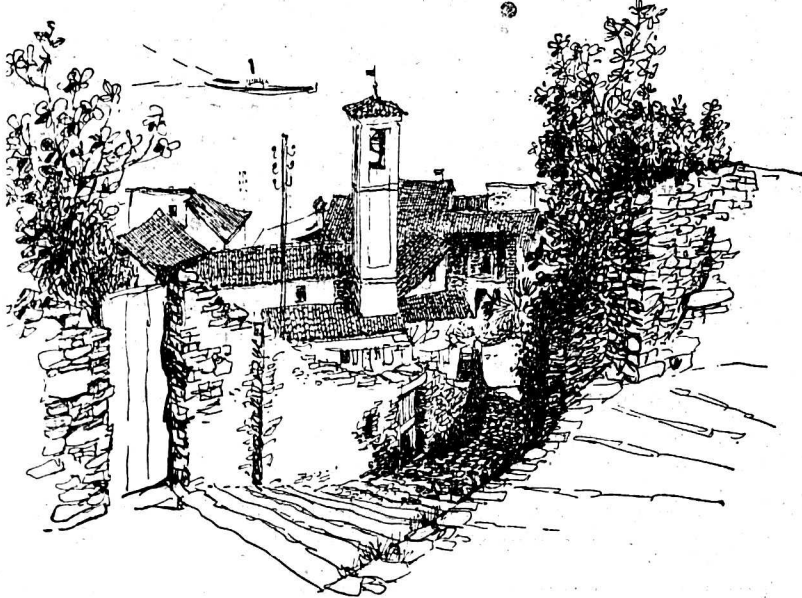
à la Bonne Ménagère

SION

E. Constantin

Rue des Remparts 21
Tél. 2.13.07

Ticino



Haut perché sur le coteau, protégé par de sombres cyprès, le célèbre campanile de Morcote se dresse dans une lumière «léonardesque», selon le mot d'un auteur épris d'art. Et voici, tout près, suspendu entre ciel et eau, le cimetière que des musiciens et acteurs renommés — d'Albert, Moissi — ont choisi pour leur dernière demeure. En été, des bateaux chargés de touristes arrivent de Lugano. A peine débarqués, les hôtes affrontent gaiement les gradins qui montent

entre des chapelles entourées de lauriers et d'oliviers. Ils vont vers le parvis de l'église Santa Maria del Sasso d'où ils admireront un panorama unique. Leur regard ravi erre sur le lac et les monts environnants, tout scintillants d'or et d'azur. Mais la gorge desséchée par la longue montée réclame un rafraîchissement... De loin, dans la fine poussière avcuglante, le voyageur altéré voit, tel un mirage, un verre d'Ovo froide!

OVOMALTINE

Dr A. Wander S.A. Berne

froide et frappée

St-Maurice

Samedi 16 juillet, dès 18 heures
Dimanche 17 juillet, dès 13 h. 30

Grand Tournoi de vétérans

F. C. MONTHÉY - ARDON - ST-MAURICE
F. C. AIGLE - EVIONNAZ - AGAUNSKI

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de ml-duvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm. Fr. 40.-; même qualité 140 x 170 cm., Fr. 50.-. Port et emballage payés. W. Kurt, avenue de Morges 70, Lausanne, tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86

Contre la tavelure
utilisez le nouveau

Pomarsol

forte

de qualité supérieure et meilleur marché.

Se mélange au

B 404

pour pulvérisations pour détruire en même temps le carpocapse.

AGROCHIMIE S.A., BERNE



SOLI-laine: un vrai bain de jouvence pour vos lainages, soies, nylons et tissus fins. Un seul flacon permet 15 lavages.

SOLI-laine

AERO-CLUB DE LA PLAINE DU RHONE

FETE DE L'AIR BEX (Les Placettes)

par n'importe quel temps
16 - 17 JUILLET 1955

ENTREE LIBRE

- Exposition de modèles réduits
- Tir-pipe - Canline - Carrousel
- BAL le 16, de 20 h. 30 à 4 h.
le 17, de 14 h. 30 à 20 h.
- Baptême de l'air - Vols avec le célèbre pilote des glaciers

Hermann GEIGER

Sur demande atterrissage en montagne

MORGINS

Samedi 16, dimanche 17 juillet

grande KERMESSE

organisée par le Chœur Mixte
Jeux divers Tombola

BAL

ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

L'ECOLE D'INGENIEURS prépare aux carrières d'ingénieur civil, d'ingénieur-mécanicien, d'ingénieur-électricien (courant fort et courant faible), d'ingénieur-physicien, d'ingénieur-chimiste et de géomètre.

La durée normale des études dans les divisions de génie civil, de mécanique, d'électricité et de physique est de huit semestres (épreuves pratiques du diplôme au neuvième semestre); cette durée est de sept semestres dans la division de chimie (épreuves pratiques du diplôme au huitième semestre) et de cinq semestres pour les géomètres (épreuves du diplôme suivant règlement spécial).

L'ECOLE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

prépare à la carrière d'architecte. La durée normale des études est de sept semestres; l'examen final du diplôme se fait au cours d'un huitième semestre, après un stage pratique d'une année dans un bureau d'architecture.

Début du semestre d'hiver: 15 octobre 1955, Programmes et renseignements au Secrétariat, Av. de Cour 29, Lausanne.

Demain les „Grands” arrivent à Genève

Les derniers préparatifs

Le „brain trust” soviétique sera au complet à Genève

MOSCOU, 14 juillet. — (Ag Reuter) — Selon une information de l'agence Tass, la délégation soviétique à la conférence de Genève sera dirigée par le maréchal Boulganine, président du Conseil des ministres de l'URSS. Elle comprendra en outre M. Khrouchtchev, secrétaire du parti communiste, M. Molotov, ministre des affaires étrangères, le maréchal Joukov, ministre de la défense, et M. Gromyko, premier vice-ministre des affaires étrangères. En feront partie comme conseillers : MM. Jakob Malik, premier délégué de l'URSS auprès de l'ONU et ambassadeur à Londres, Vinogradov, ambassadeur à Paris, Zaroubine, ambassadeur à Washington, Pouchkine, ambassadeur en Allemagne orientale et Vladimir Semionov, directeur de la division des affaires de l'Europe centrale au ministère des affaires étrangères.

Grâce à la présence des uns et des autres la délégation soviétique n'aura ainsi pas besoin d'en référer à Moscou, puisque les principaux dirigeants du pays et du parti seront sur place.

Du côté américain

Conférence de presse

GENEVE, 14 juillet. (Ag.) — M. Hagerthy, secrétaire de presse de la Maison Blanche, a réuni, jeudi après-midi, au siège de la délégation des Etats-Unis, les représentants de la presse et leur a donné des indications sur la composition de la délégation américaine à la Conférence des quatre grands.

L'arrivée d'Eisenhower

Il a confirmé l'arrivée samedi à 20 heures environ à l'aéroport de Genève-Cointrin, du président Eisenhower accompagné de Mme. Il a précisé qu'à bord du même appareil se trouvait bon nombre de membres du staff de la Maison Blanche, le major John Eisenhower adjoint à la présidence, le médecin personnel du président, M. Snyder, plusieurs secrétaires, notamment, et que tout cet état-major devait être présent à Genève en même temps que le président pour pouvoir y continuer le travail de la Maison Blanche. On sait en effet que le congrès américain est actuellement en session et que le président peut être appelé à prendre des décisions en ce qui concerne les lois en discussion.

Ike ira au culte dans une église genevoise

Au cours de cette conférence de presse, il a été annoncé en outre que le président des Etats-Unis assistera dimanche en l'American Church à Genève à l'un des services religieux auxquels seront dites des prières pour le succès de la Conférence des quatre grands.

Le banquet offert par le Conseil fédéral

Le chef du service de presse a, d'autre part, rappelé l'invitation du président au banquet qu'offrira le Conseil fédéral le 21 juillet et auquel assisteront cinq membres de chaque délégation à la conférence. Ce seront du côté américain MM. Eisenhower, Dulles, secrétaire d'Etat, l'ambassadeur des Etats-Unis en Suisse, Miss Frances Willis, M. Hagerthy, secrétaire de presse à la Maison Blanche et M. John Eisenhower, fils du président.

On a appris également que Mme Eisenhower a accepté d'assister au déjeuner qu'offrira Mme Petitpierre aux épouses des hommes d'Etat.

A la suite de la création d'un nouveau groupe au Parlement de Bonn la position d'Adenauer est renforcée

BONN, 14 juillet. (DPA.) — Sept anciens députés du parti des réfugiés d'Allemagne occidentale, qui avaient démissionné du parti au début de la semaine, ont constitué jeudi, avec les ministres Kraft et Oberlander, un nouveau groupe parlementaire au sein du Parlement de Bonn. Selon le règlement, les groupes dont l'effectif n'atteint pas quinze membres peuvent être reconnus comme sous-groupes. Les députés qui ont démissionné du parti des réfugiés et qui se donnent maintenant le nom de « groupe Kraft-Oberlander » désirent adhérer au groupe chrétien-démocrate de M. Adenauer. De cette manière, la majorité absolue jusqu'ici précaire du parti du chancelier serait certainement renforcée.

Deux autres députés du parti des réfugiés ont adhéré jeudi au parti démocrate libre dont l'effectif du groupe est maintenant porté à 49 membres. Le groupe des réfugiés, qui comprenait 27 membres, est ramené ainsi à 18 par suite de la démission des députés dont on vient de parler.

Le Cabinet libanais obtient la confiance

BEYROUTH, 15 juillet. (AFP.) — Le Cabinet Sami Solh a obtenu la confiance par 22 voix contre 11 et 2 abstentions.

La salle des délibérations est prête

GENEVE, 14 juillet. (Ag.) — Jeudi en fin d'après-midi les journalistes, photographes, cinéastes et représentants de la radio et de la télévision ont été admis à visiter la salle des Conseils du Palais des Nations où se réuniront les quatre grands. La table à laquelle ils siégeront a été disposée en carré, mais M. Wilkinson, secrétaire général de la conférence, qui présidait à cette visite, en compagnie du chef de l'intendance de l'Office européen, M. Schelling, et de M. Baechtold, chef du service de sécurité du Palais des Nations, a déclaré qu'il ne s'agissait là que d'un arrangement provisoire, les dispositions définitives quant aux sièges des délégations ne devant être approuvées que samedi ou dimanche par les chefs des délégations.

Sécurité

Ajoutons que les services de sécurité des quatre délégations, qui sont à Genève depuis quelques jours, ont inspecté en commun le Palais des Nations et ont pu se déclarer satisfaits des mesures de sécurité prises aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Palais. A cette visite des lieux s'étaient également associés le service de sécurité spécial du président Eisenhower.

Les voitures des „Grands”

GENEVE, 14 juillet. (Ag.) — Les voitures qui serviront aux déplacements, pendant la conférence, du président Eisenhower et de son secrétaire d'Etat, voitures amenées des Etats-Unis par avion cargo jusqu'à Francfort, sont acheminées par la route jusqu'à Genève. Les voitures qu'utiliseront les délégations russe, anglaise et française viendront aussi spécialement de leurs pays respectifs.

Les services de radio

GENEVE, 14 juillet. — (Ag.) — A quelques jours de la conférence des Quatre Grands, le président de la fondation des émissions Radio-Genève, M. Charles Cornu, procureur général, a convié la presse à une séance d'information consacrée aux dispositions prises par Radio-Genève en vue de cette conférence et de celle du mois d'août.

Cette année, contrairement à l'année dernière où toutes les constructions n'étaient pas terminées, il sera possible, grâce aussi à la période de vacances — une partie des émissions étant assurées par Radio-Lausanne — de disposer à Genève de 9 studios permanents et de dix studios provisoires.

Radio-Genève aura en outre deux centrales pour l'enregistrement sur bandes magnétiques, un secrétariat central. Le foyer des artistes a été transformé en salle de rédaction à la disposition des reporters et des commentateurs. Au Palais des Nations, Radio-Genève disposera, dès samedi vraisemblablement, de deux studios. Il faut souligner les facilités accordées par le Conseil d'Etat en faisant construire à la Maison de la Presse six autres studios à l'équipement desquels Radio-Genève pourra procéder maintenant. Une centrale d'enregistrement, un secrétariat permanent y sont également aménagés.

Les journalistes ont visité les locaux et leurs nouvelles installations sous la conduite de M. Schopfer, architecte de la Maison de la Presse, entouré de MM. Naef, du secrétariat, Zuber et Funk, des services techniques de Radio-Genève. M. Schopfer n'a pas manqué de relever que tous les aménagements nouveaux tant du bâtiment électoral (Maison de la Presse) qu'à Radio-Genève, ont pu être terminés en un temps record grâce au dévouement et au travail de tous ses collaborateurs.

M. Charles Wilson ira-t-il à la Conférence de Genève ?

WASHINGTON, 15 juillet. (AFP.) — M. Charles Wilson, secrétaire de la défense, n'a pas « pour le moment » l'intention de se rendre à la Conférence de Genève bien que son collègue soviétique, le maréchal Joukov y aille ainsi qu'il a été annoncé hier à Moscou.

Des évêques catholiques reçus par le président hongrois

VIENNE, 15 juillet. (AFP.) — M. Andreas Hegedus, président du Conseil de la République démocratique hongroise, a reçu jeudi une délégation des évêques catholiques de Hongrie dirigée par Mgr Czapiak, archevêque de Eger.

Selon la radio de Budapest, qui annonce cette nouvelle, Mgr Dudas, évêque catholique de rite grec et Mgr Hamvas, évêque de Csanad, ont également participé à cet entretien dont la teneur n'a pas été relevée.

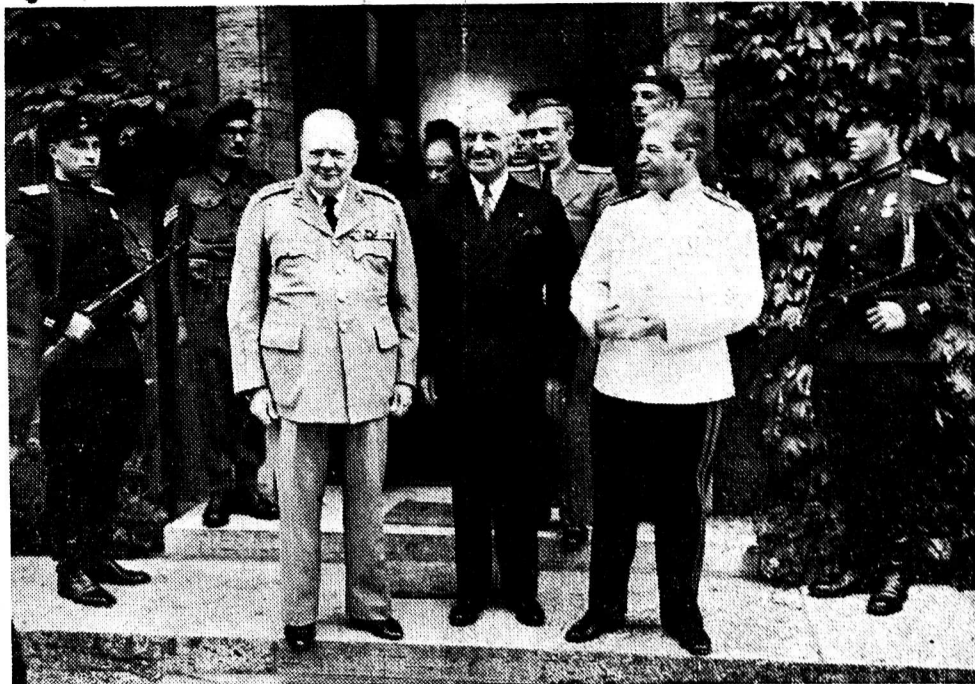
L'explosion d'une bombe à Casablanca fait sept morts

CASABLANCA, 14 juillet. — (Ag AFP) — Une bombe de forte puissance a fait explosion jeudi soir, à la terrasse d'un grand café de la ville au Rond-Point de Mers Sultah, en plein centre de la ville européenne.

De nombreux clients se trouvaient à la terrasse en ce jour du 14 juillet. On déplore 7 morts et 25 blessés.

A la suite de cet attentat, qui a provoqué une vive émotion, des manifestations ont éclaté auxquelles prennent part de nombreux jeunes gens, drapeau tricolore en tête.

Dix ans après la Conférence de Potsdam s'ouvre la Conférence de Genève



Il y a exactement 10 ans que la Conférence de Potsdam s'est tenue — à la mi juillet 1945 — et les prochains jours verront s'ouvrir la Conférence des Quatre « sur la base la plus haute ». Comme il y a dix ans, les regards du monde entier se concentrent sur des « Grands ». Espérons qu'ils auront plus de succès qu'à Potsdam. Notre photo de Potsdam montre les Trois Grands (la France manquait alors), Churchill, Truman et Staline, entourés de gardes russes.

Un alpiniste se tue

CHAMONIX. — (Ag Reuter) — Un alpiniste britannique, Alan Lewis, qui escaladait un sommet dans les environs de Chamonix, a fait une chute et s'est tué. Jeudi soir, 6 guides de Chamonix se sont mis en route pour ramener la dépouille mortelle de l'alpiniste ainsi que le compagnon de celui-ci, nommé Walcott de la Nouvelle-Zélande, dans la vallée. Walcott ne serait blessé que légèrement.

Condamnations à mort en Pologne

VIENNE, 14 juillet. — (Ag AFP) — Radio-Varsovie annonce que Napoléon-Robert Idzikowski et son frère Wiesla ont été condamnés à mort pour espionnage en faveur des services de renseignements américain et britannique. Un co-accusé, Adam Stepien, a été condamné à la prison à vie, tandis que deux femmes, membres également de ce réseau d'espionnage, ont été condamnées chacune à 9 ans de prison.

Horrible accident en gare de Bex

Tué par le train

BEX, 14 juillet. — (Cg.) — Les voyageurs qui attendaient l'Orient-Express arrivant en gare de Bex, venant de Brigue, à 21 h. 57, ont été les témoins d'un horrible accident. Un ouvrier, employé à la Fonte Electrique S. A., à Bex, M. Roussy, père de famille, âgé d'une cinquantaine d'années, après avoir longé le chemin conduisant de la Fonte Electrique à la gare CFF traversa les voies, apparemment en supposant avoir encore le temps de le faire avant l'arrivée du convoi. M. Roussy a mal calculé la distance qui le séparait de la motrice. Malgré une tentative de blocage par le mécanicien, M. Roussy fut happé par la locomotive et tué sur le coup devant les voyageurs horrifiés et impuissants.

Les orages causent des dégâts partout

Un orage éclate sur le champ de course d'Ascot

La foudre atteint la foule et fait un mort et 30 blessés

LONDRES, 14 juillet. — (Ag AFP) — C'est avec une rapidité étonnante que l'orage a éclaté au-dessus du champ de course d'Ascot où la foudre a fait un mort — qui serait une femme enceinte — et plus de 30 blessés.

A ce moment, les parieurs plaçaient leurs paris le long de la barricade de fer, située en bordure de la piste. Dès que la foudre fut tombée, ce fut, pendant un moment, la panique. Par hauts-parleurs tous les médecins présents furent invités à se rendre au plus vite sur les lieux de l'accident. En même temps, des ambulances arrivèrent. De nombreux spectateurs ne furent que confusés. Une dizaine d'autres furent immédiatement emmenés à l'hôpital.

Au milieu des cris d'épouvante, les blessés légers furent transportés au poste de secours normalement installé sous une tente. Ni la reine ni le duc d'Edimbourg n'assistaient à la réunion hippique, étant retenus par une garden-party au palais de Buckingham.

Les deux dernières épreuves de la réunion d'aujourd'hui ne seront courues que demain ou après demain en raison de l'accident.

A Paris

La foudre allume le feu d'artifice du 14 juillet

PARIS, 14 juillet. — (Ag AFP) — Un violent orage s'est abattu, jeudi en fin d'après-midi sur Paris. La foudre est tombée sur le pont à proximité de la statue d'Henri IV. Une partie des pièces de pyrotechnie desti-

nées au feu d'artifice traditionnel, le soir du 14 juillet, a été atteinte par la déflagration et a explosée. Une vingtaine de fusées et pétards ont sillonné le ciel, mêlant leurs détonations à celles de la grêle et de la foudre.

Deux immeubles détruits par la foudre à Echallens

ECHALLENS, 14 juillet. — (Ag) — Au cours d'un orage qui a sévi jeudi après-midi, la foudre est tombée à 13 h. 45 sur deux immeubles contigus à Eclagnens, appartenant à MM. Frédéric Bezaçon et Robert Mermoud, où logeaient les fils des propriétaires. Les maisons d'habitation, les ruraux et les récoltes ont été consumés. En revanche, le bétail, le chédail et le mobilier ont été sauvés. Les dégâts dépassent 150,000 francs.

Gros dégâts à Zurich

ZURICH, 14 juillet. — (Ag) — De violentes chutes de pluie se sont abattues sur la ville de Zurich, au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Le nombre des inondations de caves a atteint un record jamais battu. Jusqu'à mercredi soir, le poste permanent a enregistré 220 ap-

Sur le terrain de la fête fédérale de gymnastique, le poste a été appelé 140 fois, portant à 470 le nombre des appels enregistrés en 24 heures. L'orage de jeudi à midi a causé des dommages en particulier dans la commune de Hongg. A la Limmatstrasse la chaussée a été recouverte de pavés, de sable et de débris divers. Un tram a déraillé. La Regensdorfstrasse a été transformée en une véritable rivière et lorsque l'eau se fut écoulée, la chaussée était recouverte sur environ 1 km. de pavés, de gravier, de sable et de bois. L'eau a causé des dégâts particulièrement importants à la Frankentalstrasse, où un champ d'une magnifique ferme a été inondé et recouvert de gravier. Le courant était à ce point violent que des bornes ont été arrachées sur plusieurs mètres de longueur.

Sur le terrain de la fête fédérale de gymnastique, la place de lutte et le luna-park ont été inondés et les pompiers ont travaillé pour ainsi dire sans arrêt pour évacuer l'eau.

Le gala du vendredi au

Casino de Montreux

le 15 juillet 1955, à 21 h.

Présentation de modèles de Haute Couture française par la maison

ROBERT BOSCH
de Lyon

les maillots de bains et ensembles de plage

DANIEL FRANCE et OBSESSION

Entrée Fr. 4.- plus taxe

Réservation, tél. 6.24.70.